Le Petit Clionnais

Automne 2026 - N° 120

La Charente Maritime Villages de pierres & d'eau



Coordonnées de la Mairie

: 05 46 70 47 03

: mairie@clion-sur-seugne.fr

Site : www.clion-sur-seugne.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Bulletin trimestriel
D'informations

Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

Secrétariat

Mme BRISSON Vanessa

Ont participé à la rédaction

Commission promotion locale

Mise en page

Commission promotion locale

Photo de couverture

Photo Nathalie MONTIGAUD

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

Dans ce numéro :

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Du côté des écoliers P.9
- US Val de Seugne P.11
- Amicale du livre P.13
- Les amis du temps passé P.14
- Club des ainés P.16
- Amicale créative clionnaise P.17
- Ligne d'O P.17
- Compagnie 1 Chien sur le Toit P.18
- A.I.C.P.G. P.19
- Commanderie des cyclos de grand chemin P.20
- Arbres à Saint Paul P.21
- Arbres tombés dans la rivière P.21
- Quelques rappels… P.22
- Il était une fois Clion sur Seugne… P.23
- Maisons fissurées P.24
- Recensement de la population P.24
- Animations et évènements P.25
- Nouvelles entreprises P.26
- Etat civil P.31



Le mot du Maire

Chères Clionnaises et Clionnais,

L'été fut long et chaud, les vendanges précoces. L'automne s'installe maintenant et c'est un moment particulier pour notre commune : Les enfants ont repris le chemin de l'école, les associations redémarrent leurs activités, les familles retrouvent leurs habitudes, le conseil municipal reprend ses réunions et les services municipaux sont mobilisés pour accompagner cette reprise.

Derrière ce quotidien qui fourmille, il y a ceux, souvent discrets, qui sont les rouages de notre village par leurs missions ou leurs engagements : Professeures des écoles, présidents(es) et bénévoles d'associations, secrétaire de Mairie, agents techniques, conseillers municipaux et adjoints, … Merci.

C'est ça la vie d'un village. Et ce sont aussi les échanges que nous pouvons avoir avec vous, ensemble, sur les sujets qui vous préoccupent. Merci à vous tous pour les discussions constructives et respectueuses qui permettent d'avancer pour le bien commun. Dans la période tourmentée que traverse notre pays, c'est un atout précieux.

Dans les pages de ce bulletin, vous retrouverez vos articles habituels, la parole des associations, un point sur leur activité estivale et leur programme pour les mois qui viennent. N'hésitez pas à les soutenir et à faire connaissance avec elles.

La commune travaille actuellement sur des sujets importants et parfois complexes : Entre autres, la fin du renouvellement de son PLU, l'entretien des rivières, l'élaboration du plan communal de sauvegarde, l'adaptation au changement climatique, le maintien de l'offre commerciale à Clion, … les dossiers sont nombreux et nous vous tiendrons informés de l'évolution de chacun d'entre eux.

Nous avançons doucement vers les fêtes de fin d'année, qui je l'espère, seront un moment chaleureux pour chacun d'entre vous.
Nous nous retrouverons sans doute dans les allées du marché de Noël, et plus surement dans les rues de notre village.
D'ici là, je vous souhaite un bel automne.

Isabelle TARDY

Permanences les mardis et jeudis après-midi
14h30 – 17h00 en Mairie
(Prendre rendez-vous de préférence)



Temps fort de la vie clionnaise : La Rando des oiseaux 2026.

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mmes BREMAND, FERRER, GUIARD, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, PINEAUD, POULARD
Absents : Mme VINCENT (excusée)

Le Conseil Municipal adopte et signe le Procès-Verbal la précédente réunion.

Elections sénatoriales

Mise en place du bureau électoral

Madame TARDY Isabelle, Maire, en application de l'article L.2122-17 du CGCT a ouvert la séance. Monsieur POULARD Jérôme a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (article L. 2121-15 du CGCT).
Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 2121-17 du CGCT était remplie.
Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. PIEL Serge, Mme LANOUE Annie, Mme BREMAND Elodie et Mme FERRER Clémence.

Mode de scrutin

Le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
Il a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.
Au second tour, en cas en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.
Le Maire a rappelé que les délégués et suppléants sont élus parmi les membres du Conseil Municipal de nationalité française. Toutefois, si le nombre de délégués et de suppléants à élire est supérieur au nombre de conseillers en exercice, les suppléants peuvent également être élus parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune de nationalité française (art. L. 286).
Le Maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le Conseil Municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.
Les candidats peuvent se présenter pour être élus délégués ou suppléants, soit isolément, soit sur une liste incomplète, soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués à élire. Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisées (art. L. 288 du code électoral). La circonstance qu'une personne ne se soit pas portée candidate ou soit absente ne fait pas obstacle à son élection si elle obtient le nombre de suffrages requis.

Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau

électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, les bulletins blancs ou les enveloppes qui les contiennent, ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion (bulletin blanc, bulletin ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel le votant s'est fait connaître, enveloppe vide). Ces bulletins ou ces enveloppes annexées avec leurs bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Après l'élection des délégués, il a été procédé à l'élection des suppléants dans les mêmes conditions.

Elections des délégués

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

Nombre de conseillers présents et représentés	14
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	00
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

Candidats	Suffrages obtenus
TARDY Isabelle	Quatorze (14)
MAROT Frédéric	Quatorze (14)
PLAIZE Camille	Quatorze (14)

Proclamation de l'élection des délégués

Madame TARDY Isabelle, née le 28 juin 1974 à JONZAC (17) a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur MAROT Frédéric, né le 08 octobre 1974 à JONZAC (17) a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur PLAIZE Camille, né le 22 octobre 1982 à JONZAC (17) a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Le Maire a rappelé que les délégués présents ne peuvent plus refuser d'exercer leurs fonctions après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

Elections des suppléants

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents et représentés	14
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	00
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

Candidats	Suffrages obtenus
LAMOR Céline	Quatorze (14)
BERNARD Raphaël	Quatorze (14)
LYS Magalie	Quatorze (14)

Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L. 288 du Code Electoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus, puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

Madame LAMOR Céline, née le 13 septembre 1971 à JONZAC (17) a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur BERNARD Raphaël, né le 26 avril 1973 à JONZAC (17) a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame LYS Magalie, née le 06 janvier 1982 à JONZAC (17) a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Mouvement de personnel

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur COIRIER Nicolas, en poste d'Assistant de gestion administrative à la Mairie depuis le 1er octobre 2025, a donné sa démission à compter du 21 Juin 2026.
Monsieur MONTIGAUD Patrick souhaite le recrutement d'un nouvel agent d'ici deux mois.
La position générale du Conseil Municipal est de ne pas précipiter les choses.

Epareuse

La commune dispose d'une épareuse endommagée.
Un administré nous a fait part de son souhait de l'acquérir contre un don.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

PLU

Monsieur MAROT présente l'avancement du PLU : réductions des surfaces constructibles, retours des Personnes Publiques Associées, refus du projet de zonage par les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, classement des sites boisés, …

Le plan de zonage est présenté aux membres du Conseil Municipal.
Il est demandé au Conseil Municipal son avis sur le périmètre ABF de l'église Saint-André (Monuments historiques). Conserve-t-on le périmètre circulaire de 500m autour de l'église ou demande-t-on l'élaboration d'un périmètre linéaire qui semblerait être une solution plus proche sur la réalité du terrain ?
La prestation n'étant pas comprise dans le marché négocié, la somme de 1200.00 € H.T. (1440.00 € T.T.C.) sera nécessaire pour cette procédure.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de révision du périmètre ABF. La somme nécessaire sera prévue au Budget 2026.

Inscriptions aux commissions thématiques de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge

Madame le maire rappelle aux conseillers municipaux que leur inscription aux Commissions thématiques de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge doit être faite au plus tard le 10 juin 2026. Elle les invite à faire connaître leurs choix au plus vite.

Réunions des commissions communales

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer prochainement des dates de réunions pour les Commissions Jeunesse, Action Sociale et Aînés, Cadre de Vie et Promotion Locale.

Revêtement de chaussée « Avenue Saint-André »

Madame BREMAND demande quand sera remis en état le revêtement de l'Avenue Saint-André endommagé par les travaux de raccordement au réseau.
Madame le Maire précise que le revêtement en bitume n'était que provisoire pour l'exposition du 08 Mai dans le parc de l'ancien presbytère et que le béton lavé sera refait à l'identique d'ici la fin du mois de juin.

Sonnerie de la cloche

Madame le Maire informe que des administrés ont fait part de leur mécontentement quant au décalage de 7 minutes des sonneries de la cloche de l'église.
Il est rappelé que ce problème est dû à l'obsolescence du mécanisme de la cloche. L'entreprise chargée de la maintenance ne peut plus la régler avec précision. Le coût d'un mécanisme plus récent est élevé. Un devis sera cependant demandé.

Fauchage

Monsieur PINEAUD informe de sa position quant au fauchage des routes et chemins qu'il trouve être trop large en bordure de route et inutile sur les chemins. Il indique être favorable à un fauchage raisonné.
Madame le Maire explique que le fauchage des bordures de routes est une question de sécurité des usagers.
Concernant les chemins, la commune faisant la promotion de chemins de randonnées, pour les marcheurs, comme pour les cyclistes, les chemins fauchés sont plus agréables à utiliser.
L'arrêt du nettoyage des villages suscitant un réel échange parmi les élus, Madame le Maire propose que ce point soit alors mis à l'ordre du jour d'une réunion de la commission « Cadre de Vie » pour le Budget 2027.

Plantation d'un olivier pour le centenaire de Monsieur MILHIET

À la suite du projet de plantation d'un olivier pour le centenaire de Monsieur MILHIET, un devis a été demandé à une entreprise de CLION.
Celui-ci s'élève à la somme de 1 175.20 € T.T.C. pour la fourniture et la pause d'un olivier et de divers plantes et copeaux de bois pour l'aménagement du parterre devant la Mairie.
Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal souhaitent que l'olivier soit planté à l'automne par les employés communaux.

Abattage de peupliers

Monsieur PLAIZE informe que de nombreux peupliers sont morts sur le site de Saint-Paul et que certains ont des branches cassées qui menacent de tomber.
Afin de nettoyer le site et de le mettre en sécurité pour les usagers, un devis d'abattage a été demandé une entreprise.
Celui-ci s'élève à la somme de 5 460.00 € T.T.C. comprenant le démontage des peupliers, l'évacuation, l'abattage et le déblaiement.

Madame LANOUE demande un autre chiffrage.
Monsieur PLAIZE informe des difficultés à trouver des entreprises équipées pour des travaux de cette ampleur.

Plantation des géraniums

Madame le Maire informe que les enfants des écoles ont participé à la plantation des géraniums dans les nouvelles jardinières de l'école maternelle.
Madame LANOUE propose qu'une fresque soit peinte sur le bardage nouvellement posé en façade afin d'embellir le site.
La possibilité d'un tel projet sera étudiée car il s'agit d'un revêtement spécial.

Ecole et canicule

Madame le Maire informe que pour protéger les enfants de la chaleur dans les salles de classes, des stores ont été commandés et seront installés dès que possible.
Un devis a également été demandé pour la pose de film anti-chaleur qui permettrait de gagner environ 4 degrés.

Salle de l'atelier

Madame LANOUE renouvelle sa demande concernant la pose d'un store à la porte de la Salle de l'Atelier.

Inauguration de l'école

Il est demandé si une inauguration des travaux de l'école est prévue.
Madame le Maire informe qu'il convient d'attendre la fin des travaux ainsi que les réponses des demandes de subvention.

Recensement de la population 2027

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les opérations de recensement de la population se dérouleront du 21 Janvier 2027 au 20 Février 2027.
A cet effet, elle informe qu'il y a lieu de nommer, avant le 26 juin 2026, un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation et de la réalisation de la collecte du recensement de la population.
Il faudra ensuite recruter deux agents recenseurs.

Aucun membre du Conseil Municipal ne souhaitant être nommé coordonnateur communal, Madame le Maire se propose pour en assurer les fonctions.

Adjoint administratif

Nicolas COIRIER, notre adjoint administratif, avec lequel nous avons eu plaisir à travailler quelques mois, a saisi l'opportunité d'un changement de carrière plus en rapport avec ses aspirations personnelles. Nous le remercions pour cette période passée auprès de nous et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Dès le 02 novembre, le secrétariat accueillera Adèle MESMIN au poste d'adjoint administratif. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Du côté des écoliers …

Rentrée 2026-2027



Mardi 1er septembre, les petits écoliers ont retrouvé avec enthousiasme le chemin de l'école après un été particulièrement chaud. Pour les neuf enfants de Petite Section, cette rentrée était une grande première… et elle s'est déroulée tout en douceur !

Les quelques éventuelles larmes ont vite laissé place aux sourires et à la curiosité. Il faut dire que les enfants avaient pu découvrir leur école dès la veille, lors d'un temps d'accueil partagé avec leurs familles. Cette première rencontre leur a permis de prendre leurs repères, de découvrir les lieux et de faire connaissance avec leur nouvel environnement, tout en rassurant petits et grands.

Une belle façon de commencer cette nouvelle année scolaire, placée sous le signe de la découverte, des rencontres et de nombreux apprentissages !

Cette année, l'école accueille les élèves de Petite, Moyenne et Grande Sections ainsi que de CP. Cette nouvelle organisation fait suite à la fermeture d'une classe à l'école de Saint-Georges-Antignac.



Ainsi, dans notre RPI, il y a 2 classes à Clion, 2 classes à Mosnac et 1 classe à St Georges Antignac. Dans notre école, Maîtresse Karine est l'enseignante des PS-GS de 25 élèves et Maîtresse Alizée celle des MS-CP de 23 élèves.

Cette année, les cinq classes du RPI partageront un même fil conducteur : **les contes traditionnels**. Tout au long de l'année, les élèves partiront à la découverte de ces histoires qui font rêver, grandir et voyager, à travers différentes activités, sorties et spectacles en lien avec cette thématique.

Ce projet commun permettra également de rassembler petits et grands autour d'un spectacle qui sera présenté aux familles à la fin du mois de juin 2027, pour clôturer cette belle année placée sous le signe des contes et de l'imaginaire.

Nous continuerons également nos rencontres sportives avec les élèves de l'école de Bois.

Dans la classe des PS-GS, Kipic (un hérisson) est arrivé dans la classe afin de partager avec nous diverses histoires et découvrir l'univers de la forêt.





Dans la classe des MS-CP, Splat (un chat) et Harry (une souris) partagent leurs aventures avec les élèves.

Vendredi 2 octobre, nous assisterons à un spectacle à l'école intitulé « Robin et la forêt des contes ». Certains personnages des contes traditionnels sont perdus dans différentes forêts du monde. Robin part ainsi à leur recherche et découvre la biodiversité des forêts de notre planète…

Le dernier jour avant les vacances, nous partagerons un moment festif autour d'Halloween.
Les enfants viendront déguisés pour l'occasion : sorciers, citrouilles, fantômes ou autres personnages effrayants (mais toujours amusants !).
Un goûter sera organisé en fin de journée pour clôturer cette belle après-midi dans la bonne humeur.

Nous vous souhaitons de belles vacances d'automne.

Les enseignantes





Union Sportive Val de Seugne

C'est la reprise pour l'US Val de Seugne



Depuis septembre, avec les clubs de Saint-Genis, Jonzac et Pons nous avons créé une Entente Pole Féminin Haute Saintonge
Ce programme est axe pour composer des équipes 100% féminines dans toutes les catégories jeunes
Car dans notre secteur, il n'y a pas de structures pour les filles, nous voulions remédier à cela
Tous les entraînements et les futurs matchs se feront sur le terrain de Clion
La bonne surprise est que cela fonctionne plutôt bien
Aux premiers entraînements, nous avons eu la bonne surprise de voir arriver 10 jeunes filles dans la catégorie U8U9 et 5 en 14/15 ans



Les U8U9 féminines ont disputées un plateau filles le 26 septembre à st Georges des Coteaux
Elles ont adorées elles se sont amusées ,ont joué au foot
De leur propre aveu, quand elles jouent avec les garçons, personne ne leur fait de passes
Plusieurs plateaux féminin vont être mis en place certains samedi de 10h à 12h
Les lieux d'accueil ne sont pas encore définis mais nous allons essayer d'en organiser un a Clion



Chez les garçons, nous conservons également une équipe en U8U9 composée de 7 éléments
Tous sont présents et motivés à l'entraînement, nous allons bientôt enchaîner sur les plateaux
Celui de Clion se fera le 5. Décembre

Le foot en marchant a également repris, n'hésitez pas à venir découvrir ou pratiquer cette activité
Cela permet de faire du sport sans prendre de risques, pas de contacts, pas de courses, juste des passes et des déplacements.

Entraînements a Clion
U8U9 le mardi de 17h30 à 18h45
Foot en marchant le mardi de 19h à 20h



L'Amicale du Livre

L'automne à la bibliothèque

L'été s'achève en douceur, la rentrée est une vieille histoire et les animations reprennent à la bibliothèque.
A l'heure où vous lirez ces lignes, un après-midi jeux enfants le 10 octobre, aura nous l'espérons été couronné de succès.
Il précèdera de quelques semaines la soirée jeux adultes qui se déroulera le 20 novembre, à la salle des fêtes à partir de 20h30. Nous communiquerons à ce moment-là, et vous invitons à venir nombreux vous divertir.
L'année se terminera par le traditionnel goûter de Noël des enfants.
Parallèlement, l'équipe toujours sur le pont :

- Poursuit son action auprès des scolaires.
- Continuera à suivre des formations proposées par la Médiathèque Départementale.
- Procédera à l'achat de nouveaux ouvrages, qui après traitement seront à votre disposition à la fin de l'année.
- Fera l'échange d'environ 400 ouvrages auprès de la Médiathèque Départementale.
- Et travaille déjà au programme de 2027.

Enfin, nous allons être en mesure de proposer aux joueurs une Play station 5 pendant quelques mois, à utiliser sur place. Les modalités vous seront communiquées à la bibliothèque (réservation, créneaux horaires…).
N'hésitez pas à venir nous rencontrer et découvrir la bibliothèque de votre commune.

Petit rappel de nos horaires d'ouvertures :

Lundi de 16h à 18h30
Mercredi de 15h à 17h30

Samedi de 11h à 12 h
(uniquement le 1er de chaque mois)





La bibliothèque de Clion a accueilli comme chaque année en fin d'année scolaire, les enfants de l'école de Saint Georges.

Les Amis du Temps Passé
Musée Artisanal et Rural

Le Musée à la Une de TV7 Gironde

Hélène Galiana journaliste à TV7 Gironde présente un documentaire de 50 mn intitulé : « les métiers de tradition : artisans d'hier, succès d'aujourd'hui « Cette émission spéciale explique les métiers traditionnels de maintenant en Charente Maritime et se termine par un reportage sur le Musée. (À retrouver sur TV7 Replay de juillet 2025).

Le Musée, toujours reconnu comme un pôle de visite touristique important au sein de notre région vient de passer une belle saison estivale.

Après la Journée des Loisirs créatifs et la Journée du Patrimoine de Pays « Les Amis du Temps Passé » ont animé une nouvelle Fête des Vieux Métiers sur le thème des « Voyages et Transports ». Au cours de cette manifestation du 2 Août, Raymonde et Guy Gervreau créateurs de notre Musée ont été honorés. Une plaque commémorative fut dévoilée par les arrière-petits-enfants. Ce fut un instant suspendu et rempli d'émotion.



Inauguration de la plaque commémorative

En septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont fait la part belle à une exposition de photos anciennes réalisée par Jacques Salzet et à une présentation de vieux appareils photographiques et de projection.



Expositions appareils photos anciens

Animation vendanges à l'ancienne



Dans le même temps, une équipe de l'association a animé une journée « vendanges à l'ancienne « dans les jardins de l'Hôpital des Pèlerins à Pons.

Comme chaque année, le Musée a apporté son aide à l'organisation de la Rando des Oiseaux.

Trois sorties pédagogiques furent proposées aux membres cette année : Visite de la Malle aux jouets et la collection de tracteurs anciens appartenant à Flavien Hérault ; Journée découverte dans le cognaçais (château de Bouteville, la vinaigrerie, la petite maison du lin) ; visite de l'Hôpital des Pèlerins et du Donjon de Pons.

Avant la fermeture du Musée, l'association « Les Amis du Temps Passé » a souhaité inviter le nouveau Conseil Municipal pour une visite commentée du Musée.
Une rencontre informelle s'en est suivie afin de présenter aux membres du CM les travaux réalisés par la commune dans le nouvel atelier ainsi que les cinq animations organisées chaque année par le Musée. Un échange s'est engagé à propos des aides, des subventions, des projets de nouvelles scénographies et de la future salle vidéo.

La prochaine animation proposée par le Musée sera le Marché de Noël prévu le dimanche 13 décembre à la salle Municipale.

LES AMIS DU TEMPS PASSE
VENEZ NOUS REJOINDRE !

CONTACTS :

Tel : 07 69 83 41 24
Courriel : clion.musee@gmail.com
Site : www.museeartisanaletruralclion.fr



Osiériste à la Fête des Vieux Métiers

Ainés ruraux – Les Kichenottes

Septembre :

-l'Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue le 26 septembre, 32 présents, 9 pouvoirs
-L'ordre du jour : Élections, constitution du nouveau bureau.
-Approbation des comptes jusqu'au 10 juin 2026.
-Diverses discussions abordées.

Octobre :

OCTOBRE ROSE,

Merci à L'amicale Créative Clionnaise de peinture, aux personnes présentes, qui ont réalisées de belles décorations pour la commune.

A la Mairie, aux commerçants, le Musée pour afficher les décorations, les kichenottes.







DATES A RETENIR :

17 octobre, la soirée Montagne, Croziflette
10 novembre, permanence des Ainés
17 novembre, préparation aux décorations de Noel (à confirmer)
8 décembre, sortie cabaret à définir, date et lieu en étude, possible novembre.

Salle de l'Atelier

De juin à septembre 4 Exposants ont présenté leur travail artistique et leurs Dernières créations aux visiteurs.



Amicale créative clionnaise

Octobre Rose

L'Amicale Clionnaise « peinture » et le club des Aînés Ruraux de Clion se sont Mobilisés pour décorer le village et les commerces dans le but de soutenir la Campagne octobre Rose. Un événement solidaire sera organisé en 2027.
Merci à la participation de la municipalité et aux généreux donateurs pour le Vélo, les nœuds, les banderoles et le tulle rose.



Ligne d'O

L'association Ligne d'O offre la possibilité, moyennant une adhésion annuelle de 10€, de pratiquer l'aquagym ou l'aquacycling aux Antilles, dans une ambiance conviviale, à un tarif préférentiel pour les adhérents de l'association.
Trois séances par semaine sont réservées aux seuls adhérents : les lundi, mercredi matin et le vendredi en début d'après-midi. Un ticket spécifique donne également droit à un accès de 2h à l'espace détente après le cours.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.
Contact : lignedoas@orange.fr
Tél : 06 76 34 11 06

La Présidente,
Marie Thérèse PIEL

Compagnie Un Chien sur le Toit

Avec le début de l'Automne, la vie théâtrale à Clion va redémarrer !!
Tout au long de l'année passée, nous vous avons proposé des pièces très variées dans leur style mais toutes de qualité : cela restera toujours notre fil conducteur pour essayer de vous faire plaisir, essayer de vous faire apprécier le théâtre pour que vous veniez toujours plus nombreux… je suis personnellement ravie d'animer régulièrement notre belle salle des fêtes.

Pour cette rentrée, la Compagnie Un Chien Sur Le Toit de Clion a invité 2 comédiens professionnels rencontrés lors de festivals et qui en toute amitié viennent nous présenter leur très belle pièce :

RESTE AVEC MOI CE SOIR samedi 21 novembre à 20h30

Pour la suite, nous aurons le Théâtre de Préguillac, notre propre compagnie mais aussi La Sauce théâtre que vous avez déjà pu apprécier à Clion... et d'autres encore, le temps de caler les dates...
Espérant vous rencontrer autour du traditionnel pot de fin de spectacle.
Réservez donc vos samedis 21 novembre, 3 avril, 24 avril, 29 mai, et 12 juin !

Je vous dis à très bientôt,
PASCALE



Ass. Intercommunale des Anciens combattants et prisonniers de guerre

Veuillez noter les horaires des cérémonies commémoratives de l'armistice de la première guerre mondiale pour Clion sur Seugne :

Le 11 novembre 2026 à 09h30

Rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts 14/18 puis au monument de 39/45.



Qui a volé le monument au mort ?

La commune a une nouvelle fois fait le constat amer d'un vol et d'une dégradation des biens publics. En effet la palme qui honorait les soldats morts pour la France, sur le monument aux morts en face de l'église, a été volée.

Aux yeux des voleurs, ce maigre butin avait sans doute plus de valeur marchande que de valeur morale… Pour les clionnais, c'était l'inverse.



Commanderie des cyclos de grands chemins

Ce dimanche matin 27 septembre, le soleil était au rendez-vous pour la 30e édition de la Rando des Oiseaux. L'événement a accueilli 938 participants : 522 vététistes et 416 marcheurs. Une très belle affluence, à seulement huit personnes du record historique de fréquentation établi en 2018 !

Pour les VTT, trois nouveaux circuits étaient proposés, de 18, 30 et 45 km, empruntant les sentes d'Avy. La marche offrait, quant à elle, deux itinéraires de 10 et 15 km à travers les forêts de Clion. Préparés avec soin durant l'été, ces parcours ont été appréciés des participants. Sur Facebook, un vététiste, de St Maixent dans les Deux-Sèvres, venu découvrir la randonnée pour la première fois a résumé son enthousiasme en quelques mots : « Je repars en me demandant surtout pourquoi je ne suis jamais venu avant ! »

Avec environ 50 % de participants de plus que prévu, l'équipe a dû s'adapter, notamment pour les ravitaillements. De quoi donner quelques petites sueurs aux bénévoles, qui ont su faire face à cette affluence pour accueillir les participants dans de bonnes conditions.

À l'issue de cette journée, l'équipe se dit très émue par cette participation, qui récompense plusieurs semaines de préparation. Elle remercie chaleureusement ses sponsors, l'équipe municipale de Clion et les Amis du temps Passé pour leur soutien dans l'organisation de cette rencontre sportive. Elle salue également toutes les personnes venues marcher ou pédaler à Clion et leur donne rendez-vous l'année prochaine !







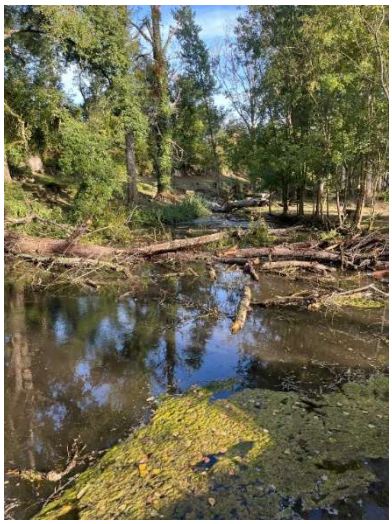


Saint-Paul : des peupliers abattus, un renouveau déjà programmé



Le 23 septembre, la commune a fait appel à Maxime Bâte, élagueur diplômé, pour abattre une demi-douzaine de grands peupliers bordant le chemin et le ruisseau entre la fontaine Saint-Fort et le village de Fontaine.

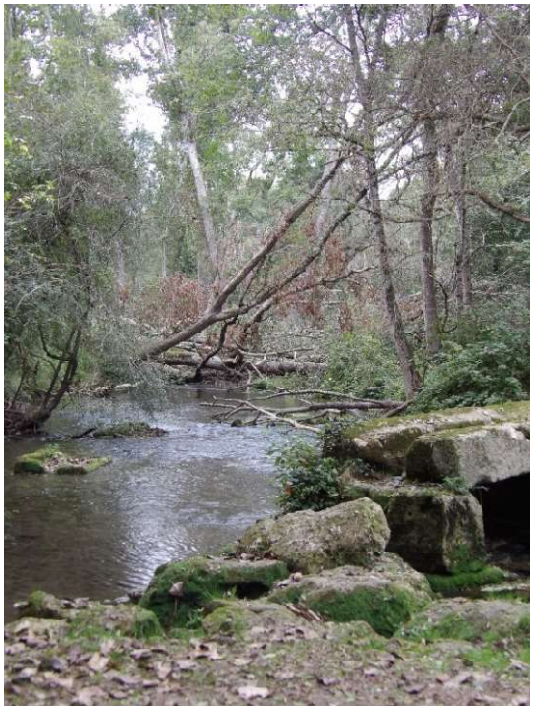
Ces arbres anciens étaient devenus fragiles : les chutes de branches, voire d'arbres entiers, constatées ces derniers mois, en étaient les signes les plus visibles. Faute de pouvoir garantir la sécurité des promeneurs et des riverains — ni même celle des végétaux eux-mêmes —, leur abattage s'imposait.



Les grosses billes de bois ont été évacuées par Pierre Fedon, tandis que le personnel communal a pris en charge les plus petites. Une partie a même été broyée par des habitants du lieu-dit, entre fin septembre et début octobre.

Bonne nouvelle : ces arbres ne resteront pas longtemps sans successeurs. Une plantation de nouveaux sujets est prévue prochainement sur ce même site. Les essences seront choisies avec soin, pour s'adapter au mieux au milieu, mais aussi au dérèglement climatique en cours.

Arbres tombés dans la rivière



Comme beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, de nombreux arbres sont tombés en travers de la Seugne. Cela obstrue le cours de l'eau et retient les embâcles.
Les équipes rivières de la Communauté des Communes ne peuvent pas intervenir, pas assez nombreuses au vu de l'ampleur de la tâche entre Jonzac et Pons.
L'entretien et l'enlèvement incombent au propriétaire de la parcelle d'où vient l'arbre. Devant la difficulté technique que cela représente, la commune a d'ores et déjà insisté auprès du SYMBAS pour qu'une aide soit apportée, même payante pour les propriétaires. Rien ne garanti que cela soit possible.
Par ailleurs, on voit très nettement que de nombreux arbres sont fragilisés et tomberont certainement au prochain coup de vent.

Il est important que chacun des propriétaires concernés fasse son possible et le nécessaire pour rétablir le bon état de notre rivière. Merci de bien vouloir entreprendre les travaux nécessaires et/ou d'informer la Mairie des difficultés rencontrées pour cela.

Suite aux plaintes des administrés auprès de la Mairie, faisons quelques rappels sur :

Les chiens …

Divagation : Il est de plus en plus fréquent que la commune soit alertée sur la présence de chiens en divagation. Pour certains, nous recherchons les maitres, et s'ils ne sont pas retrouvés, l'animal est confié à la SPA. Pour d'autres, ils sont connus. Il n'en reste pas moins que ces animaux peuvent créer une nuisance, voire pour certains un risque pour la population (Circulation routière, attaques, introduction sur les propriétés privées …). Pour les animaux fugueurs, des solutions existent, il est de la responsabilité des maitres de faire le nécessaire. Une amende, au tarif prévu par la loi pourra à l'avenir être adressée.

Déjections : Selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement, **les déjections canines sont considérées comme des déchets** et leur abandon sur la voie publique est interdit. Merci de respecter l'ensemble des habitants de notre commune et particulièrement le bourg. Merci aux maitres concernés de ramasser les déjections de leur animal. Le non-respect de cette obligation peut entrainer une contravention de 2ème classe (35 à 135€). (Contravention qui peut aussi s'appliquer aux cavaliers qui traversent notre village)

Aboiements répétitifs, de jour et de nuit au cœur des villages et dans le bourg : La première mesure à prendre est de faire preuve d'un peu de civisme. Il y a des moyens de concilier la vie en société, dans les villages et la vie avec nos animaux.



Pour rappel : Article R1337-7 du Code de la santé publique : « Est puni de la peine d'**amende** prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1336-5. » Les aboiements répétitifs constituent un trouble anormal du voisinage.

Les brulages des déchets à l'air libre

Pour rappel :

Quels que soient la saison et le temps qu'il fait, le brulage de déchets (verts ou autre) est interdit.



Il était une fois Clion sur Seugne …

Procès-verbal de remise d'un tableau commémoratif offert par Monsieur Gatineau Baptiste



Extraits de la délibération :

« L'an mille neuf cent vingt-deux, le dix du mois de septembre, à sept heures du matin, les membres du Conseil Municipal de la commune de Clion se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire.
Etaient présents : MM. Couillaud Amédée Maire, Périnaud Fernand Adjoint, Bouchet Angel, Forsant Achille, Bernard Emmanuel, Gaillard Arsène, Médion Camille, Rougé Philibert, Gautier Georges, Plaize Clovis, Bernard Léopold, Conseillers municipaux et M. Gatineau Baptiste »

« M. le Maire ouvre la séance et est heureux, dit-il, de donner avis au Conseil Municipal de la délicate attention qu'à eu M. Gatineau Baptiste, conducteur de 1ere classe à la direction générale des travaux publics à Rabat (Maroc), d'offrir comme un patriotique hommage de reconnaissance envers ses compatriotes, un tableau commémoratif de sa composition, destiné à perpétuer le souvenir des enfants de Clion, glorieusement tombés pour la France pendant la grande guerre de 1914-1918. »

« Ce tableau, véritable œuvre d'art par sa conception et sa belle exécution, ornera l'un des murs de notre salle de Mairie où il aura une place d'honneur ; il constitue pour nous un don précieux et a d'autant plus de valeur à nos yeux que nous le devons à la générosité d'un enfant du pays heureusement doué d'aptitudes naturelles pour le dessin et qui a eu le mérite de se faire lui-même. Comme notre beau monument du square de la victoire ce tableau rappellera lui aussi aux générations futures l'éternel souvenir du suprême sacrifice si stoïquement consenti par tous nos martyrs morts pour que la France vive, pour la victoire du Droit et de la Liberté.
Lorsque nos regards s'arrêteront devant cette liste, hélas beaucoup trop longue de noms qui nous sont chers, nous nous recueillerons avec une infinie reconnaissance, nous songerons à ceux qui ont tant souffert, pour nous conserver notre indépendance et notre patrimoine; nous apprécierons toujours davantage combien est grande la tâche qu'ils ont accomplie et nous nous rappellerons que leurs dernières pensées se sont envolées vers les êtres aimés qu'ils ne devaient plus jamais revoir et vers ce clocher de la Petite Patrie qui s'estompe à l'horizon, éclairé par les derniers rayons du soleil couchant d'un si bel effet. »



Maisons fissurées

SÉCHERESSE – RECENSEMENT DES HABITATIONS SINISTRÉES

La commune lance un recensement des habitations ayant subi des dommages susceptibles d'être liés à la sécheresse, notamment des fissures sur les murs, des déformations ou des désordres affectant les bâtiments.

Cette démarche permettra à la municipalité de recenser les sinistres signalés et d'effectuer le dépôt d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État. Cette reconnaissance nous a déjà été refusée par deux fois. Nous réitérons la démarche.

Vous constatez des fissures ou des dégradations sur votre habitation ?
Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie en transmettant les informations suivantes :
Vos nom et prénom ;
L'adresse du bien concerné ;
Une description des dommages constatés ;
Des photographies des désordres.
⚠Important : ce recensement ne vaut pas reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. La décision relève des services de l'État. Nous invitons également les personnes concernées à déclarer leurs dommages auprès de leur assureur.

Recensement de la population

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune



Notre commune sera recensée en 2027 du 21 janvier au 20 février. D'ici là, nous vous ferons connaitre l'identité des agents recenseurs qui viendront à votre rencontre.



Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts…) sur l'application Intramuros ainsi que sur le site de la commune
www.clion-sur-seugne.fr

Animation	Date	Lieu	Contact
Concours de belote	14 novembre	A Mosnac	Anciens combattants
Soirée Jeux de Société	20 novembre	Salle des Fêtes	Amicale du Livre
Théâtre à Clion : Reste avec moi ce soir	21 novembre	Salle des fêtes	Compagnie un Chien sur le Toit
Marché de Noël	13 décembre	Salle des fêtes	Amis Du Temps Passé
Tarot	17 Janvier	Salle des fêtes	US Val De Seugne



Nouvelles entreprises

Clion sur Seugne accueille de nouvelles entreprises. Souhaitons la bienvenue à :





Professeur d'activités physiques adaptées et santé

Renforcement musculaire, travail de l'équilibre et de la marche… (de 0 à 99 ans, adapté à tous)

Entraîneure / Directrice sportive cyclisme

Pour débutant, cyclosportif ou professionnel

Tel : 06 45 28 93 88

Mail : pauline.allin@laposte.net

Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

Carnet rose

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents des petits clionnais qui nous ont rejoints de trimestre, dont :

Charlie BAUD née le 07 juillet 2026
Anna PELLETANT née le 12 septembre 2026



Carnet blanc



Nous adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à :

GUERRY Benjamin et BRUCHANSKY Christophe, mariés le 22 août 2026
GERVREAU Ophélie et ROULIN Mathieu, mariés le 08 août 2026
MAILLET Justine et VIGNAUD Thomas, mariés le 29 août 2026

Carnet noir

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des clionnais qui nous ont quitté ce trimestre.

Madame Christiane BENOIT née LYS décédée le 27 août 2026
Madame COUILLAUD Gisèle décédée le 20 septembre 2026
Madame GAILLARD Georgette née ETOURNEAU décédée le 07 septembre 2026





Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.


OCTOBRE
ROSE
Clion
est sur
IntraMuros
Google Play
App Store
Téléchargement gratuit
www.clion-sur-seugne.fr